



Communiqué de presse

Lyon, le 5 décembre 2018

DEUX RÉALISATIONS ARCHITECTURALES EN RÉGION RÉCOMPENSÉES

LE PRIX EUROPÉEN CASCO EN FAVEUR DE L'UTILISATION DU BOIS LOCAL

Le 20 novembre dernier, deux réalisations architecturales de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont été récompensées par le Prix [CaSCo](#) – Construction en bois régional dans les Alpes. Il s'agit du siège de la Communauté de commune de l'Oisans, réalisé par Aline Duverger de l'Atelier des Vergers (42), et de Florian Golay pour l'immeuble d'habitation Au Clair du Quartier, à Grenoble. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée à Innsbruck (Autriche), à l'occasion du forum annuel de la SUERA (Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine). Ce prix a été remis par le Conseiller régional Emmanuel Mandon. Les deux lauréats étaient déjà vainqueurs du concours régional organisé par FIBOIS (filière bois en région).

Le Prix [CaSCo](#) s'inscrit dans le cadre d'un projet européen du même nom visant à valoriser l'utilisation du bois régional bas carbone dans la construction. Le bois bas carbone est un bois qui a peu voyagé et est donc essentiellement d'origine régionale. Il constitue une ressource importante dans les Alpes, pourvoyeuse d'emplois locaux.

Le projet CaSCo rassemble 11 partenaires des régions de l'arc alpin (Slovénie, Italie, Autriche, Allemagne, France). L'agence régionale Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) est le partenaire français de ce projet, qui travaille en étroite coordination avec FIBOIS et les Communes forestières.

Le Prix CaSCo vise à promouvoir les meilleures pratiques d'utilisation du bois « bas carbone » dans la construction publique et privée. Tous les partenaires de CaSCo ont organisé un concours dans leur région, et des jurys régionaux ont sélectionné deux projets par région, l'un concernant la maîtrise d'ouvrage publique, l'autre la maîtrise d'ouvrage privé. Tous les projets sélectionnés ont fait l'objet d'un calcul d'impact carbone par l'outil développé par le partenaire Holz von Hier.

Consulter les vidéos de présentation des projets :

Immeuble d'habitation Au Clair du Quartier, à Grenoble :

<https://www.youtube.com/watch?v=2jUb3CBgjxM>

Siège de la Communauté de communes de l'Oisans :

<https://www.youtube.com/watch?v=ll0mKaPxWjo>

Contact presse : Stéphanie Marquet stephanie.marquet@auvergnerhonealpes-ee.fr 07 60 87 67 33

Avec le soutien de :